

### Petit Palais : le passage à niveau sera supprimé à l'automne 2023



À l'Isle-sur-la-Sorgue, les travaux du passage à niveau n°15, situé au niveau du hameau de Petit Palais, avancent. Le pont qui va permettre aux véhicules d'éviter de franchir les rails commence à prendre forme. Le passage à niveau devrait être complètement supprimé à l'automne prochain.

14 000. C'est le nombre de véhicules qui traversent le passage à niveau n°15 en moyenne chaque jour. Parmi eux, environ 1100 sont des poids-lourds. Sur les rails, ce sont 60 trains par jour qui obligent les automobilistes de la RD900 à s'arrêter un instant.

Hier, le Département de Vaucluse a organisé une visite de chantier en présence de <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Conseil départemental, <u>Marielle Fabre</u>, conseillère départemental, et <u>Pierre Gonzalvez</u>,



Ecrit par le 5 avril 2025

maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et conseiller départemental. Cette visite avait pour objectif de faire un point avec les entreprises qui travaillent sur la construction de l'ouvrage et tout ce qui l'entoure. Midi Travaux, 4M Mereu Btp, Neotravaux, Solutp, Bétons Granulats Sylvestre, ou encore Granger Fondations, c'est une véritable synergie entre les entreprises vauclusiennes qui s'activent sur ce chantier qui nécessite tous les corps de métier, allant du réseau jusqu'au terrassement.



Dominique Santoni, Pierre Gonzalvez et Marielle Fabre, accompagnés d'une partie des équipes qui travaillent sur le chantier. ©Vanessa Arnal

#### Des travaux en trois étapes

Les travaux ont débuté en mars 2022 avec une première phase pour aménager le carrefour giratoire qui relie la RD900 et la RD24 à Petit Palais. Cet ouvrage se situe quelques mètres après le passage à niveau, en direction d'Apt.

La deuxième phase des travaux, qui concerne le pont passant au-dessus de la voie ferrée, et qui est toujours en cours, a commencé mi-2022. Les équipes se concentrent en ce moment sur des choses plus minutieuses telles que l'enfouissement des réseaux ou les travaux de terrassement sur la nouvelle voie de circulation de 1 600m. Les principales difficultés rencontrées jusqu'à présent ont concerné la



coordination des travaux avec la SNCF. Aucun train ne peut franchir la RD900 lorsque les équipes travaillent sur la voie de train. Ainsi, des dates coupures ont été établies avec l'entreprise ferroviaire il y a trois ans. Il aura fallu en attendre trois de plus pour ajouter ou changer des dates à cause d'intempéries, de retard de planning, ou d'autres problèmes.

« C'est un chantier d'envergure pour le Département »

Dominique Santoni

La phase 3, qui sera la dernière, concernera la suppression du passage à niveau. Les barrières automatiques seront retirées et laisseront place à un grillage, le passage à niveau ne sera donc plus du tout franchissable. Les ouvriers agricoles auront tout de même accès à leurs parcelles via un passage sous le pont. Pour rappel, le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 15 millions d'euros, dont 7 millions sont financés par l'État, 7 millions par le Département de Vaucluse, et 1 million par la Région Sud.



Ce à quoi devrait ressembler l'ouvrage une fois terminé. DR

Des travaux nécessaires pour une meilleure sécurité et une meilleure fluidité

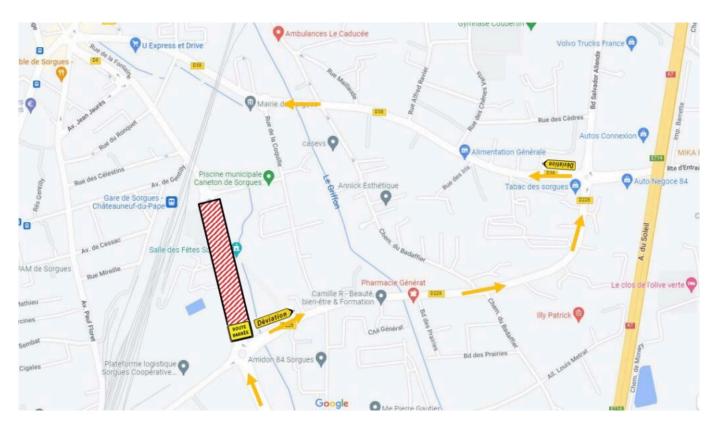


« Ce passage à niveau est l'un des plus dangereux du département, explique la présidente du conseil départemental. Ce pont est donc une réelle amélioration, les mobilités et la sécurité sont deux sujets très importants de nos jours. » Plusieurs accidents ont eu lieu ces dernières années lors desquels des véhicules se faisaient percuter par des trains. Il était donc indispensable pour le Département d'enclencher ce projet rapidement pour des raisons sécuritaires.

De plus, la RD900 constitue un axe routier essentiel au Vaucluse puisqu'elle relie Avignon à Apt. La suppression du passage à niveau permettra une meilleure fluidité de la circulation, compte tenu de sa densité chaque jour. Durant les travaux, les usagers ont fait face à des modifications de circulation, qui pourraient peut-être encore réapparaître d'ici la fin du chantier, bien que la nouvelle route soit décalée de l'actuelle afin d'éviter trop de modifications voire d'arrêts de la circulation, mais ce n'est que partie remise. Dans quelques mois, les automobilistes pourront profiter d'une route neuve et d'une nouvelle fluidité plus que nécessaire entre la cité des papes et le sud du Vaucluse.

# Sorgues : des travaux sur le réseau d'eau potable





Le Syndicat Rhône Ventoux réalise depuis le mois de novembre dernier d'importants travaux de sécurisation de l'alimentation de réservoirs d'eau potable qui se situent sur la commune de Sorgues. L'opération, dont le montant s'élève à 10 800 000€, a pour objectif de garantir la continuité de service et de préserver les ressources en eau grâce à la rénovation des infrastructures.

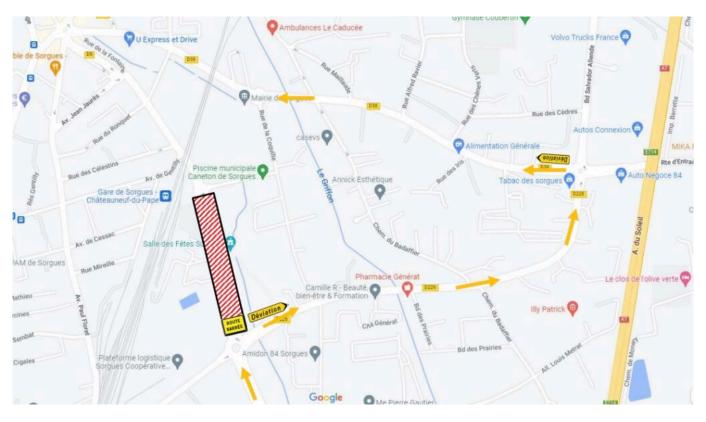
Une deuxième phase des travaux va commencer ce lundi 16 janvier et va impacter la circulation. L'avenue Pablo Picasso sera mise en sens unique à partir du 16 janvier jusqu'à la fin du mois d'avril entre le giratoire Allende et la rue de la Coquille, en direction de Vedène. Les véhicules qui viendront de Vedène en direction de Sorgues par le boulevard Allende puis par la route d'Entraigues pour rejoindre le centre-ville de Sorgues. À partir du lundi 23 janvier et jusqu'à la fin du mois d'avril, l'avenue Paul Floret, entre le carrefour de l'Avenue Gentilly et l'avenue Jean Jaurès, sera inaccessible, sauf pour les riverains. L'arrêt de bus 'Salle des fêtes' ne sera pas desservi durant toute la durée des travaux, les voyageurs pourront prendre le bus aux arrêts 'Brantes' et 'Gare' à la place.



#### Ecrit par le 5 avril 2025







V.A.

# Orange : la sortie sur le boulevard Daladier par la rue Caristie interdite

Ecrit par le 5 avril 2025



La cité des Princes effectue de gros travaux sur son boulevard Daladier depuis plusieurs mois. Jusqu'au 23 décembre, la sortie sur le boulevard Daladier par la rue Caristie sera interdite. Le tronçon entre la rue du Tillet et la rue Caristie, quant à lui, verra son sens de circulation inversé pour la même période.

Cet été, des trottoirs et une bande cyclable du côté de l'école Notre-Dame et la moitié de la route a été refaite. Désormais, la ville d'Orange va entamer des travaux sur les réseaux d'eaux entre l'avenue de l'Arc de Triomphe et la rue Caristie, ainsi que les abords du carrefour de la rue de la République.





DR

V.A.

### L'Isle-sur-la-Sorgue subit des modifications de circulation et stationnement pendant la Foire



Ecrit par le 5 avril 2025



La 113ème édition de la Foire internationale Antiques Art & You aura lieu du samedi 29 octobre au mardi 1er novembre à l'Isle-sur-la-Sorgue. Pour assurer le bon déroulement de l'événement, la circulation et le stationnement vont subir quelques changements à partir de ce mercredi 26 octobre, jusqu'au mercredi 2 novembre.

La circulation sera interdite du mercredi 26 octobre à 7h au mercredi 2 novembre à 18h sur les avenues des 4 otages et Libération, sur le cours Anatole France, sur l'Allée du 18 juin, mais aussi sur l'impasse logis et l'accès à la Poste. Du samedi 29 octobre à 7h au mardi 1er novembre à 19h, il sera interdit de circuler sur les rues République, Lirette, Dr Saurel et Paul Monition, ainsi que sur le Cours Anatole France entre l'avenue de la Libération et le chemin des Névons, sur les quais Rouget de Lisle et Jean Jaurès entre l'esplanade Robert Vasse et la rue Rose Goudard, et sur le passage du Mont de Piété.

Le stationnement, quant à lui, sera interdit du mardi 25 octobre à 8h au mercredi 2 novembre à 18h sur les avenues des 4 otages et Libération, et sur les quais Rouget de Lisle et le parvis de la Poste. Du jeudi 27 octobre à 14h au mercredi 2 novembre à 18h, il sera interdit de stationner sur le quai Jean Jaurès, dans la rue Théodore Aubanel, et sur le parking du Parc Gautier.



Ainsi, l'accès à la Poste se fera par le pont Anagni qui sera mis en double sens. Du mercredi 26 octobre à 19h au mercredi 2 novembre à 8h, les riverains pourront circuler dans le périmètre de la foire d'Avignon vers Apt, sous présentation d'un macaron.



### 113ème FOIRE ANTIQUES ART & YOU

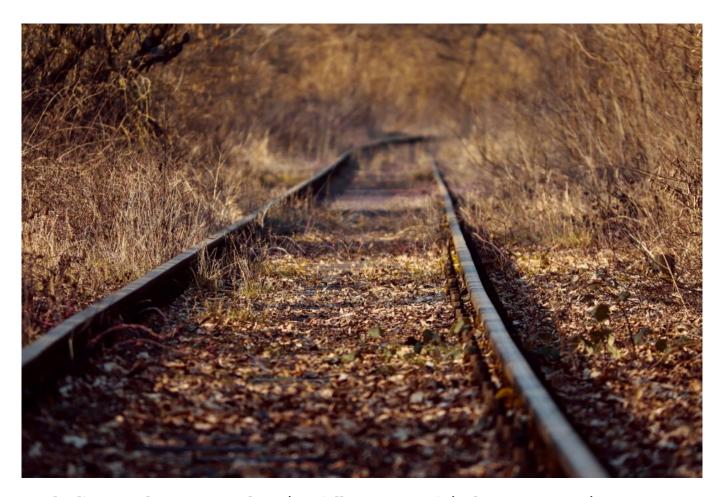
Circulation et stationnement



V.A.



### Sorgues : 700 collégiens sur les pas des déportés du « Train fantôme »



Vendredi 21 octobre, une marche mémorielle sera organisée de Roquemaure à Sorgues, avec quelque 700 collégiens. Encadrés par leurs professeurs, les élèves emprunteront le trajet effectué le 18 août 1944 par les 744 déportés du « <u>Train fantôme</u> ».

Une marche mémorielle sera organisée vendredi 21 octobre avec la participation de collégiens issus d'établissements scolaires de Sorgues, Le Thor, Cavaillon et Orange ainsi que des lycéens de Montesquieu.

Le cortège, qui comptera quelque 700 élèves, partira à 10h de Roquemaure, puis traversera Châteauneuf-du-Pape où est prévu le déjeuner avant de rallier vers 14h la gare de Sorgues où un recueillement aura lieu.



Encadrés par leurs professeurs, les collégiens emprunteront ainsi le trajet effectué le 18 août 1944 par les 744 déportés du « <u>Train fantôme</u> ».

#### Circulation et stationnement réglementés

La prudence est recommandée par les usagers de la route qui circuleront vendredi 21 octobre sur l'itinéraire suivant : chemin de la Lionne, chemin île d'Oiselay, avenue d'Orange, avenue d'Avignon et avenue Gentilly.

A l'occasion de la marche mémorielle, la circulation et le stationnement seront réglementés comme suit :

Vendredi 21 octobre, de 12h à 17h:

• circulation de tout véhicule interdite rue des 700 Déportés.

Du jeudi 20 octobre 18h30 au vendredi 21 octobre 17h:

- Stationnement interdit rue des 700 Déportés
- Stationnement et circulation interdits place Wettenberg.

J.R.

### Carpentras : perturbations sur la RD942r pendant trois semaines





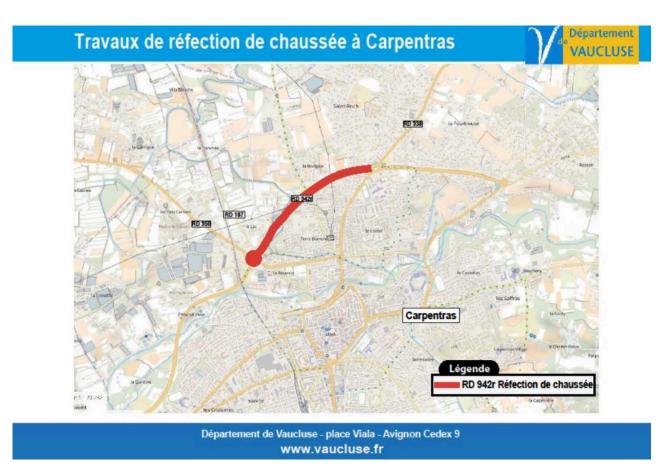
Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9 www.vaucluse.fr

Dans le cadre de sa politique d'entretien des routes, le Département de Vaucluse procède actuellement à des travaux de réfection de chaussée sur la RD942r à Carpentras. Ainsi, pour une durée de trois semaines à compter d'aujourd'hui, le vendredi 7 octobre, sous réserve des conditions météorologiques, des perturbations sur cette route sont à prévoir.

Des enrobés phoniques vont être posés sur la RD942r entre la RD950 (route d'Orange) et la RD938 (route de Malaucène), et au niveau du carrefour giratoire situé à l'intersection des RD942r, RD950 et RD187. Ces enrobés, qui visent à diminuer le bruit routier, s'inscrivent dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement pour 2023. Les travaux du carrefour giratoire seront réalisés de nuit, entre 21h00 et 6h00, pour limiter les perturbations de circulation, et ceux sur la déviation Nord seront réalisés de jour, sur le principe du basculement de chaussée. La circulation se fera donc sur une voie au lieu de deux pendant la durée des travaux.

La déviation Nord de Carpentras a été réalisée en plusieurs étapes. Le coût de l'opération s'élève à 550 000€ et est entièrement financée par le Département de Vaucluse.





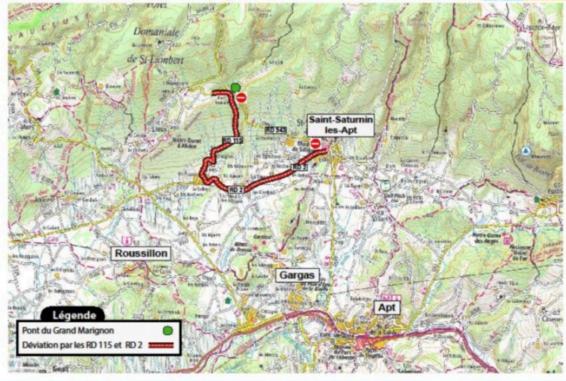
V.A.

## Saint-Saturnin-lès-Apt : une partie de la RD943 fermée pendant 3 mois



#### RD 943 - Pont du Grand Marignon Saint-Saturnin-les-Apt





Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9 www.vaucluse.fr

À partir du lundi 29 août, le pont du Grand Marignon, à Saint-Saturnin-lès-Apt, va subir une importante remise en état, ce qui va engendrer une fermeture de la circulation sur une partie de la RD943 pour une durée de trois mois, jusqu'au 25 novembre. Sauf pour les riverains, la circulation sera complètement interdite sur la RD943 entre le carrefour RD943 / RD115 à Font Jouvale et le carrefour RD943 / RD2 à l'entrée de Saint-Saturnin-les-Apt. Ainsi, une déviation sera mise en place par la RD115 et la RD2.

Cette infrastructure de 40 mètres de long datant de 1881 permet de franchir le ravin du Grand Marignon. Depuis sa construction, le pont n'a fait l'objet que de quelques travaux d'entretien, mais il nécessite désormais une remise en état plus approfondie. Financés en intégralité par le Département de Vaucluse, ces travaux, dont le montant s'élève à 290 000 €, vont se faire en plusieurs étapes : la dévégétalisation de l'ouvrage et de ses abords immédiats, les travaux de maçonnerie, la réparation des garde-corps, la peinture, et la réfection de l'étanchéité et de la chaussée.





Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9 www.vaucluse.fr

DR

V.A.

# Circulation, stationnement : quels changements pendant la fête foraine de l'Isle-sur-la-Sorgue ?



Ecrit par le 5 avril 2025



À l'Isle-sur-la-Sorgue, le cours Victor Hugo va accueillir la traditionnelle fête foraine de la Saint-Cézaire pendant quatre jour du vendredi 26 au lundi 29 août. Au programme tous les jours de 16h à 1h : pêche aux canards, autos-tamponneuses, tir à la carabine, manèges à sensation, confiseries en tout genre et concours de pétanque.

Pendant ces quatre jours, la ville va voir sa circulation et son stationnement modifiés. Pour le bon fonctionnement de la fête foraine, il sera interdit de stationner sur le parking du lycée Benoit et de l'avenue Jean Bouin, cours Victor Hugo, allée de Villevieille du mercredi 24 août 2022 à 14h au mardi 30 août 2022 à 18h. En dehors des heures d'ouverture de la fête, du mercredi 24 août 2022 à 14h au mardi 30 août 2022 à 18h, un sens unique sera mis en place sur le cours Victor Hugo dans le sens rond-point Féline vers le rond-point Victor Hugo, et sur l'avenue Jean Bouin dans le sens rond-point Victor Hugo vers le collège. Pendant les heures de la fête, de 16h à 1h, l'avenue Jean Bouin, le cours Victor Hugo, la place Victor Hugo, l'allée de Villevieille et le pont situé entre la place Victor Hugo et le quai Clovis Hugues seront interdits à la circulation du vendredi 26 aout 2022 au lundi 29 aout 2022 de 16h à 1h30.

V.A.



### Grand Avignon : la vignette Crit'Air a encore un peu de chemin à faire



Après avoir été activé une première fois du 14 au 18 juin derniers (puis une seconde fois fin juillet), <u>le dispositif de 'circulation différenciée'</u> sur le bassin de vie d'Avignon peine à mobiliser les automobilistes. En effet, les vérifications réalisées à titre préventif et pédagogique lors de cette activation ont fait apparaître que seulement 15% des 1 015 véhicules légers et 13 poids-lourds contrôlés par les forces de l'ordre étaient équipés de la vignette Crit'Air.



#### Cliquer ici pour tout savoir sur la vignette Crit'Air sur Avignon

Pour rappel, aucune verbalisation n'a été dressée jusqu'alors à cause de cette vignette Crit'Air dont l'absence peut entraîner une amende comprise entre 68€ à 135€. Cependant, les contrôles réalisés ont incité de nombreux usagers à demander leur vignette.

#### 28% des véhicules vauclusiens désormais équipés

Ainsi, lors de la semaine de la première activation du dispositif de 'circulation différenciée' plus de 30 000 vignettes Crit'Air ont été commandées en Vaucluse (majoritairement Crit'Air 1 et 2). Cela équivaut à une augmentation d'environ 40% de l'équipement total

en vignettes à l'échelle du département (121 000 véhicules équipés actuellement dont 96 500 véhicules particuliers). Le parc roulant départemental est aujourd'hui équipé à 28%.

Par ailleurs, plus de 18 000 vignettes Crit'Air ont été aussi commandées dans les 4 communes du nord des Bouches-du-Rhône intégrées dans le bassin de vie d'Avignon (Barbentane, Châteaurenard, Noves et Rognonas).

#### Limiter les effets de la pollution

Cette mesure a été mise en place afin de limiter les effets sur la santé de la population ainsi que sur l'environnement des épisodes persistants de pollution intense. Les restrictions de circulation sont mises en œuvre, de 6h à 20h et s'appliquent aux deux-roues, aux véhicules légers et aux poids-lourds sur la base des vignettes Crit'Air qui doivent être apposées sur chacun des véhicules.

Pour mémoire, la circulation des véhicules légers, y compris les deux roues, de classe 4, 5 et non classés ainsi que des poids-lourds de classe 3, 4, 5 et non classés, est interdite sur les 20 communes composant le bassin de vie du Grand-Avignon situées en Vaucluse, ainsi que dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône.

L'ensemble du réseau routier situé à l'intérieur et bordant le périmètre (en excluant les autoroutes A7 et A9 et certains axes (accès aux parkings relais et aux transports en commun), est concerné.

L.G.